



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME  
AU 19 NOVEMBRE 2012

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2012, conformément à l'article 955 du Code municipal. De plus, je dépose au conseil la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ ainsi que tous les contrats de 2000\$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000\$.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2011

Les états financiers résument fidèlement la situation financière de la municipalité ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'année se terminant le 31 décembre 2011, selon le rapport des vérificateurs. Les états financiers se terminant le 31 décembre 2011 démontrent un surplus accumulé non affecté de 46 795\$.

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 20 000\$. Le remboursement en capital à effectuer au cours des cinq (5) prochains exercices se fera à même les activités financières de fonctionnement.

La municipalité bénéficie d'une marge de crédit de 100 000\$ pour ses activités courantes et de 2 001 978\$ pour ses activités d'investissements au taux préférentiel (3%) pour les activités courantes et au taux préférentiel plus 0,25% pour les activités d'investissements et renouvelable annuellement.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2012

L'analyse préliminaire des revenus et des dépenses permet d'envisager terminer l'exercice financier avec un léger surplus. Toutefois, les prévisions exigent une certaine prudence quant aux résultats financiers finaux de 2012.

RÉALISATION DURANT L'ANNÉE 2012

- Confection d'un site internet qui est mis à jour régulièrement, afin de tenir nos citoyens bien informés;

- Obtention d'une subvention du programme « Emplois Québec » permettant la création d'un emploi pour une personne pour le Centre des Loisirs;
- Participations financières aux événements culturels et de loisirs, aux organismes municipaux;
- Débroussaillage des emprises de chemins;
- Creusage de fossés;
- Remplacement du ponceau 6<sup>e</sup> rang Ouest;
- Installation d'une caméra de surveillance au 5<sup>e</sup> rang Ouest;
- Installation de trois lumières de rues;
- Poursuite de la mise en route et rodage de l'usine de filtration.

### ORIENTATIONS DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

En 2013, les dépenses municipales serviront principalement à :

- Poursuite de la mission pour améliorer la qualité de l'eau à l'usine de filtration en tenant compte des différentes subventions pour rendre la qualité de l'eau (problème d'odeur et de goût) encore meilleure;
- Améliorer la qualité de l'entretien du réseau routier existant et établir un programme de réhabilitation des rues passantes les plus endommagées;
- Répondre aux nouvelles obligations concernant la sécurité incendie, dont l'installation de trois (3) bornes sèches;
- Réparation du garage municipal;
- Remplacer la remise déjà existante;
- Renouvellement de l'entente avec les municipalités participantes concernant la gestion et l'opération de l'eau potable et des égouts.

### TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Tel que requis par l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération et l'allocation des dépenses aux élus en 2012 sont les suivantes :

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	5 136\$	2 568\$	7 704\$
Conseiller	1 434\$	717\$	2 151\$

### LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$ ACCORDÉS EN 2012

Afin de se conformer à l'article 955 du Code municipal, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ ainsi que tous les contrats de 2000\$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000\$.

Contrats octroyés de 25 000\$ et plus
---------------------------------------

1 <sup>er</sup> novembre 2011 au 31 octobre 2012		
BPR Groupe-Conseil	Honoraire professionnel	154 595\$
Hydro-Québec	Service d'électricité des bâtiments	29 109\$
Ville de Matane	Entente relative au lieu d'enfouissement	42 264\$
MRC de Matane	Quote-part	168 993\$
Ministère du Revenu Québec	Les remises	32 090\$
Les Pétroles BSL	Huile à chauffage et diesel	28 618\$
Bouffard Sanitaire Inc.	Cueillette des matières	26 183\$

### LA CONCLUSION

Le conseil municipal se donne comme mission de travailler pour l'avenir en concertation avec les différents comités, afin d'attirer les gens à s'établir chez nous et de supporter les nouveaux projets et investisseurs, afin de se doter et garder nos services de proximité tels que, caisse populaire, école, dépanneur, restaurant-bar, troupe de théâtre. Nous allons suivre de très près, le projet sur les forêts de proximités, le projet éolien pour les 8 MRC, l'environnement, la culture et l'agriculture.

En terminant, je vous invite à vous tenir au fait du monde municipal que ce soit par votre présence aux séances du conseil, par le biais du Journal L'Éveil et maintenant par l'entremise de notre nouveau site internet à l'adresse : <http://municipalite.st-adelme.ca>

Yvan Imbeault, Maire